

Sud Radio
Règlementation en vue des élections du 25 Mai 2014

Dispositif prévu et période de Prudence :

- Les candidats ne sont pas interviewés sur Sud Radio dans le cadre des rendez-vous d'information jusqu'au 25 Mai et ce depuis le 25 Février (période de Prudence). Sauf en cas de force majeure et quand l'information le nécessite (incendie, catastrophe, évènement majeur récurrent). L'initiative doit être appréciée par la direction et la rédaction.

Chambre des représentants !

Diffusion de 3 billets de 3 minutes par jour et par parti politique sur l'ensemble du réseau. Le tout est diffusé à 8h20 -12h20 et 17h20 sur Sud Radio.

Lundi 19 Mai : MR

Mardi 20 Mai : CDH

Mercredi 21 Mai : Ecolo

Jeudi 22 Mai : PS

Vendredi 23 Mai : politologue pour les enjeux et les petits partis.

Sont invitées, les têtes de liste des principaux partis démocratiques francophones faisant partie de la majorité du Gouvernement Fédéral ou ayant participé à la réforme de l'état. Les têtes de liste sont contactées et invitées. En cas d'absence des têtes de liste, ce sont d'autres candidats qui peuvent prendre leur place lors de l'entretien.

Région Wallonne !

Diffusion de 3 billets de 3 minutes par jour et par parti politique, en décrochage sur les circonscriptions électorales (Mons, Charleroi, Soignies, Tournai, Thuin) .Le tout est diffusé à 8h20 -12h20 et 17h20 sur Sud Radio.

Lundi 12 Mai : Ps

Mardi 13 Mai : CDH

Mercredi 14 Mai : MR

Jeudi 15 mai : Ecolo

Vendredi 16 Mai : les enjeux avec un politologue et les petits partis

Sont invités à débattre, les partis qui ont obtenu au moins un représentant lors des élections régionales de 2009 dans le Hainaut. Les têtes de liste sont contactées et invitées. En cas d'absence des têtes de liste, c'est un autre candidat qui peut prendre leur place lors du débat.

Election européenne !

En vue du scrutin du 25 Mai, deux billets sont prévus et seront diffusés entre le 19 et le 22 Mai dans le journal de 16 heures. Pas d'interview.

Diffusion de sondage !

Aucune diffusion de sondage propre à la radio n'est prévue sur antenne. Nous commenterons toutefois dans les journaux parlés, les sondages qui sortent dans la presse écrite avec les règles de prudence qui en découlent.

Veille des élections !

Aucune interview et aucun sondage ne seront amenés sur antenne la veille des élections.

Personnel !

Si un membre de l'équipe antenne se présente aux élections, il sera remplacé sur antenne.

Ce règlement est consultable sur le site sudradio.be onglet « élections 2015 ».